

- b. Tramaye (*Stramiatis*) où existait dès le IX<sup>e</sup> siècle un Palais qui servait de résidence aux rois de Provence et de Bourgogne Jurane. C'est pourquoi ce territoire, quoique situé dans le Maconnais, resta dépendant du Comté de Lyon.
- c. Asnières (*Asnerias*) qui, quoique situé sur la rive gauche de la Saône (en Bresse), ressortait de la paroisse de *St-Jean de Priche*, située sur l'autre rive.

### G. DANS LA BRESSE.

19<sup>o</sup> La Viguerie de *Peysieux* (*Ager Pisiacus*) dans le pays de *Dombes*, où sont indiqués :

- a. Moncel (*Moncelis*).
- b. Romans (*Romonis*).
- c. Chaveyrait (*Caveriacum*).
- d. Montagneux (*Montaniacum*).
- e. Bouligneux (*Boliniacum*).
- f. Ambérieux, en Dombes (*Ambariacum*).
- g. Savigneu (*Saviniacum*).
- h. Giana (*Genay*).

10<sup>o</sup> Celle de *Valbonne* (*Vallo-bono*) où était :

- a. Mont-luel (*Mons Lupelli*).

Il est vraisemblable que ces Vigueries (*Vicariæ*) répondaient originairement aux *Archiprêtres* ou *Décanats* du Diocèse de Lyon.

Mais, de même que la circonscription territoriale du Comitat Lyonnais avait changé, de même aussi celle des Arrondissements ou Vigueries s'était altérée et n'était déjà plus au X<sup>e</sup> siècle en harmonie avec les divisions ecclésiastiques du Diocèse.

On retrouve, en outre, à la même époque des traces d'une subdivision territoriale des Arrondissements ou Vigueries du Lyonnais en plusieurs *finages* ou *quartiers* (*finés*) comprenant plusieurs paroisses ; c'est ainsi qu'on lit dans une charte